



Association Camphin Eynsford

ADHESION

A l'instigation de la mairie de Camphin en Pévèle, Eynsford et Camphin en Pévèle se sont engagés par le jumelage à établir des liens chaleureux entre nos deux villages.

Vous avez déjà eu l'occasion de participer à l'une ou l'autre des manifestations de ce jumelage et vous avez peut-être eu la joie d'accueillir des anglais chez vous ou d'être accueillis chez eux.

Désormais un nouveau sigle va apparaître à Camphin : l'A.C.E. autrement dit l'Association Camphin en Pévèle – Eynsford car l'Association de jumelage vient d'être créée officiellement pour l'organisation de toutes les activités de rencontre et d'échange entre nos deux villages hors les voyages des élèves de nos deux écoles qui restent du

ressort de la mairie. Cette A.C.E. ne peut exister concrètement que par ses membres adhérents qui, ensemble, décideront de l'avenir de l'association.

- Déjà sont envisagés :
- - un **accueil de familles anglaises** pour la braderie de Lille,
- - une **journée à Eynsford** pour une découverte de la région (probablement le 17 septembre),
- - le 9 octobre un « **Tea Time** » - après-midi récréative à Camphin ayant pour thème l'Angleterre,
- - une **journée à Londres** (le 10 décembre) pour les courses d'avant Noël.
- *Les détails et confirmations seront donnés en temps voulu.*



COTISATIONS

Montant des cotisations :

- Adulte célibataire : 10 euros
- Couple : 15 euros
- Famille avec enfants de moins de 18 ans : 30 euros
- Membre bienfaiteur : libre

Le comité directeur a fixé le montant de la cotisation annuelle sans laquelle il n'est pas possible de participer à un certain nombre d'activités notamment les voyages. Nous vous invitons donc à devenir adhérent en renvoyant le talon ci-après à :

**ACE - Mairie de Camphin, Place de l'église
59780 CAMPHIN EN PEVELE**

Le libellé du chèque peut être établi au nom de « Association Camphin en Pévèle Eynsford » L'adhésion annuelle prendra effet le 1er juillet de chaque année. Pour permettre à l'Association de débiter ses activités, nous serions heureux de pouvoir recevoir votre

Le Comité Directeur de l'ACE

BULLETIN D'ADHESION

Talon à déposer ou à renvoyer à : **ACE - Mairie de Camphin, Place de l'église - 59780 CAMPHIN EN PEVELE**

M., Mme

N° et rue..... CP et Ville :

Tel. : Mail :

Adhère à l'A.C.E. et règle la cotisation 2016 – 2017 de :

- 10 euros - Personne seule
- 15 euros - Couple - Pénoms :
- 30 euros - Famille - Prénoms des enfants :
- - Membre bienfaiteur